

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

PAUL BERT

Du Vendredi 6 novembre 2020 à 18h15

Étaient présents:

Mme RAHAJASON, Directrice

Les enseignants, Mmes SORGNARD, TAVORA, ROCHEROLLE, Mr BLAIRON.

Mme DELANNET, Maire-Adjointe déléguée à la vie scolaire

Les représentants élus des parents d'élèves Mmes : RENAULT, PEYRONDET, NAVARD LOUBIERE, ARDUIN, PUCHE-CORMIER, CAILLAUD, ALBERTO.

Selon l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés:

1-Règlement Intérieur

Le règlement intérieur de l'école a été modifié (en septembre 2019) suite aux changements d'horaires et à la promulgation de la loi interdisant le téléphone portable (précisions au sujet des modalités de confiscation et de restitution)

Ce règlement, conforme à la circulaire n°2014-088 du 9 juillet 2014 reste inchangé.

Des précisions ont été apportées sur les responsabilités entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animateurs. UN tableau détaillant ces passages de responsabilité est affiché sur la vitrine de l'école et sur le blog.

2-Effectif et Structure

L'école comporte 11 classes :

- 2 CP : 24 / 26 élèves
- 1 CP/CE1 : 24 élèves
- 1 CE1A : 31 élèves
- 2 CE2: 25 élèves
- 2 CM1 : 26 élèves
- 1 CM1/CM2 : 23 élèves
- 2 CM2: 29/30 élèves

Un regroupement d'élèves allophones intégrant l'UPE2A avec Madame Mathilde Le Normand (8 élèves) + 3 élèves de Guy Môquet.

Elle travaille avec ces élèves deux fois par semaine : mardi et vendredi toute la journée.

Au total, l'établissement accueille **288 élèves**. Dès lundi 9 novembre, deux nouveaux élèves vont arriver, la famille Ba (Ousmane en CE2 et Mamadou en CM2). Les CE2 seront désormais à 26 et 25 et les CM2 à 30 et 30.

3-Protocole COVID-19 et transfert de responsabilité :

Le protocole a été diffusé sur le blog ainsi que le protocole de transfert de responsabilité entre les différents intervenants (enseignants/animateurs/parents).

Nous rencontrons actuellement des difficultés à fluidifier des entrées et sorties de l'école car **les parents ne respectent pas les horaires** qui ont été signalés par niveau, par classe et par porte (principale et arrière). Les parents proposent que Sabine et Christine à la loge annoncent la classe qui sort afin que les parents ne s'attourent pas tous devant les portes et ne s'avancent que lorsque la classe de leur enfant sort.

Toutes les informations ont pourtant été communiquées : **sur le cahier de liaison, sur les portes, sur le blog et dans la vitrine de l'école**. Mr Arduin propose qu'il y ait **un lien des blogs de chaque école** sur le site de la ville de Nogent. Mme Delannet en prend note et va **le proposer en mairie**.

4- Evaluations CP/CE1 :

Les enseignantes ont rencontré les parents pour faire **un bilan individuel** de chaque élève.

Il semble que les résultats ne reflètent pas le niveau des élèves, à cause de l'encodage des items. Aujourd'hui Mme Sorgnard et Mme Tavora s'accordent à dire que les choses se mettent en place petit à petit et que la Covid n'a pas eu trop d'**incidence** sur les résultats scolaires mais plutôt **sur le comportement à « être élève »**.

5-PRESENTATION DU RASED :

Les trois membres du RASED se sont présentés : Mr Sallet (maître E, maître d'adaptation), Mme Kaniewski (psychologue scolaire sur Nogent) et Mme Alice Minot (maître G/rééducatrice chargée du relationnel), absente excusée.

Ce réseau d'aides aux élèves en difficulté intervient sur toute la circonscription (Joinville, Nogent et Le Perreux). Mme Alice Minot doit couvrir les trois villes, tandis que Mr Christian a Nogent et Joinville. Leur travail se fait à partir des synthèses réalisées à la fin du mois de septembre, réunions durant lesquelles les enseignants font un 1^{er} bilan des difficultés rencontrées auprès des élèves. La priorité est donnée au cycle 2 mais suite au confinement, Mr Sallet interviendra également avec quelques élèves de CE2. Mme Kaniewski rencontre les parents, fait passer des tests d'évaluations, observe en classe mais ne fait pas de suivi continu avec les élèves.

6-Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S. pour permettre aux équipes éducatives:

-de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours

-d'être prêtes à mettre en œuvre les directives des autorités

(B.O. n°3 du 30/05/2002 circulaire n° 2002/119 du 29/05/2002 relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)

objectifs du PPMS:

-assurer la sécurité des élèves et des personnels

-aider à gérer la crise dans l'école

-organiser la répartition des missions

-appliquer les directives des autorités

Le premier exercice annuel de simulation "attentat intrusion" aura lieu au mois de décembre (après avoir reçu le scénario par la circonscription) et une information aux familles avec rappel des consignes sera distribuée à tous les élèves.

7-Calendar et projets de chaque classe :

Projets de l'école :

1. Spectacle de fin d'année :

Cycle 2 : « Paul Bert fait sa comédie ». Spectacle le **lundi 14 juin à 19h00** à la scène Watteau. Intervenant CMR (chant et expression théâtrale) (Sarah Philippin) et intervenante en danse moderne-jazz (Aurore Faurous)

Cycle 3 : « Swing de la Fontaine ». Spectacle le **mardi 15 juin à 19h00** à la scène Watteau. Ce spectacle mêlant le théâtre (avec Giovanni Vitello), le chant (avec la directrice) et la danse (avec Aurore Faurous), permet un travail transversal à partir de l'œuvre sur la littérature, le vocabulaire, l'histoire, l'éducation morale et civique, l'histoire, l'histoire des arts, les arts visuels. Une éventuelle visite de la maison de Jean de la Fontaine à Château-Thierry est prévue au printemps 2021.

2. Présentation du projet ELA :

Association en partenariat avec l'éducation nationale. Les enfants ont visionné le CD et travaillé à partir de cette vidéo. Ils ont préparé la dictée en amont plusieurs semaines pour être prêt le jour J.

- dictée nationale : c'était le **12 octobre dernier**. les élèves de CE2-CM1-CM2 ont fait la dictée dans le préau comme les années précédentes.
- Course longue aura lieu au printemps, elle est organisée par Thierry Vuillecot (intervenant sport) (date à définir en mai et modalités d'organisation interne)

3. USEP 94 :

Suite à la labellisation 2024 de l'école en juillet 2020, l'école a créé une association « NOGENT PLEINE FORME » et a fait adhérer cette association à l'USEP 94. 90% de l'école est adhérente.

Cette adhésion nous permet de faire des activités exceptionnelles comme un défi-rando qui a permis aux classes de CM1A et CM1/CM2 de passer une journée de rando-scientifique dans la forêt de Fontainebleau. Certains enseignants ont bénéficié de formation à l'escrime et au tir à l'arc, ce qui nous permet d'emprunter le matériel sur une période et d'en faire bénéficier les élèves. Un intervenant de l'USEP viendra nous animer un parcours d'orientation pour toutes les classes.

La deuxième période sera consacrée à l'escrime pour le cycle 3. La troisième période sera consacrée au tir à l'arc pour toute l'école ainsi qu'à la course d'orientation. Au printemps, si les conditions sanitaires le permettent, l'USEP proposera d'autres sorties en forêt pour le cycle 2. (pour voir toutes les activités proposées : <https://www.usep94.fr/>)

Projet de chaque classe :

Piscine et gymnase : Annulé

Ecole et cinéma : moitié de l'école. Annulé

Projets avec la bibliothèque :

Les inkorruptibles (CE2/CM1/CM2) : carnet de lecteur. **Annulé**

Kamishibai (CP/CE1) : **Annulé**

EPS : moitié de l'école Course longue (novembre 2020) Annulé

Projet eco-gestes : CE2

3 interventions dans l'année **Annulé** + spectacle le 11 mai 2021 à 14h00 ?

- **Intervention CMR/Chant : Annulé**
- **Intervention danse : Annulé**
- **Intervention théâtre : Annulé**
- **Animation sophrologie : CP et CE1A Annulé**
- **Animation bodysongs : cycle 3 (7 et 8 décembre 2020) Annulé**
- **Spectacle magie : 20 novembre pour les cycles 2 Annulé**
- **Spectacle de Noël cycle 2 : 18 décembre 2020 Annulé**
- **Spectacle de Noël cycle 3 : 15 décembre 2020 Annulé**

Les parents d'élèves s'interrogent sur **la précipitation de ces annulations**. Le Ministre de l'éducation nationale préconise au contraire la continuité de ces activités pour le bien-être des élèves, parce que les « scolaires sont prioritaires » et surtout que Mme Pouget n'a **jamais interdit** ces interventions extérieures. Par ailleurs, les activités réalisées au sein de l'école par des intervenants extérieurs sont maintenues dans les villes limitrophes à Nogent sur Marne. Mme Delannet indique que la mairie s'est laissée deux semaines en attente des nouvelles annonces gouvernementales et peut revenir sur ces annulations.

Mme Delannet dit que les choses **peuvent être remises en question d'ici là**.

Nous insistons sur le fait que les gestes barrières bien respectés, + les enfants masqués, ne présentent aucun risque pour les enfants, surtout avec des intervenants extérieurs qui sont à 4 mètres des enfants dans un préau (CMR, danse, théâtre, bodysongs, sophrologie) et surtout les **3 spectacles de Noël**.

Les parents d'élèves demandent la reprise du sport et de toutes les activités et spectacles réalisés par des intervenants extérieurs au sein de l'école. Mme Delannet s'engage à faire un retour rapidement et à apporter des arguments si ces activités venaient à ne pas reprendre.

Extrait de la FAQ (Ministère de l'Education Nationale) :

« **Les cours d'éducation physique et sportive (EPS) ont-ils lieu ? Les cours d'EPS sont organisés** dans le respect des gestes barrières. Si les activités physiques en extérieur sont privilégiées, l'utilisation des installations sportives (gymnases, piscines) **est autorisée dans le respect du protocole**. Une fiche « repères » sur l'organisation de l'EPS est mise à disposition afin d'éclairer l'ensemble des questions que peuvent se poser élèves et professeurs. **Les cours de musique et les activités de chorale ont-ils lieu ? Oui**. Le port du masque et le respect des gestes barrières n'empêchent absolument pas la pratique de ces activités. Afin d'accompagner les professeurs dans leur déploiement, une fiche « repères » consacrée à l'éducation musicale, **le chant choral**, les pratiques vocales et instrumentales est mise à disposition. »

« **L'accueil périscolaire est-il autorisé ?**

L'accueil périscolaire reste autorisé durant la période du confinement. Il est assuré dans des conditions permettant de limiter au maximum le brassage des élèves appartenant à des groupes différents.

Les activités périscolaires ne sont toutefois possibles que lorsqu'elles sont organisées dans l'école ou l'établissement scolaire, en son sein ou à proximité, ou dans la continuité du temps scolaire, ou encore par un accueil de loisirs périscolaire déclaré au titre des accueils collectifs de mineurs.

Les activités périscolaires de nature artistique, au même titre que les activités sportives, sont autorisées si elles se déroulent dans la continuité du temps scolaire et au sein des seuls établissements d'enseignement autorisés à recevoir du public, ou au sein d'établissements se situant à leur immédiate proximité ainsi qu'au sein des accueils collectifs de mineurs (exemple des centres aérés).»

8-Bons de travaux toujours pas honorés.

Une liste de travaux a été rédigée répertoriant toutes les demandes qui n'ont pas été honorées depuis 1 an. Pour le budget 2021, on demande que soient rénovés : la loge, le cabinet médical et la salle des maîtres.

9- Autres Questions:

Salle informatique : Photocopieuse livrée en janvier 2021

On informe que la salle informatique présente régulièrement des ordinateurs qui ne sont pas connectés à internet et que les mises à jour ne sont pas faites non plus. Mme Delannet dit de se tourner vers le prestataire CEGEDIM. La directrice indique cependant avoir à de nombreuses reprises sollicité CEGEDIM sans succès.

Désormais toute intervention et bilan d'intervention sera daté et immédiatement transmise à Mme Delannet. Mme Delannet nous signale **qu'un achat de deux retroprojecteurs** a été fait sur la ville, l'école Paul Bert espère être sur les rangs pour **l'une de ces dotations**.

Protection structures sportives :

Toujours aucune nouvelle des **protections des structures sportives** de l'école demandées : le signalement a été fait il y a un an avec une relance en février 2020. Pas de réponse de Mme Delannet.

Cantine et toilettes :

Les parents d'élèves demandent quand auront lieu les travaux du réfectoire Guy Moquet. Avec ces nouvelles mesures, il semble que la pause méridienne pose beaucoup de problèmes de timing et de brassage, même si les enfants déjeunent par classe.

Les parents d'élèves soulignent que les enfants ont très peu de temps pour déjeuner, ce qui révèle encore une fois la taille sous-dimensionnée de la cantine (point rapportée par les parents d'élèves depuis de nombreuses années).

Quid de la surveillance et du brassage dans la queue avant d'entrer dans le réfectoire ?

Pas de réponse de Mme Delannet sur la date des travaux pour cet agrandissement de réfectoire.

Les toilettes (bloc central, anciennement réservé à Paul Bert) ouvertes côté Guy Môquet pour les toilettes des garçons. Les parents d'élèves indiquent que les toilettes garçons sembleraient être réservées uniquement pour Guy Môquet, notamment sur la pause méridienne. Les garçons de Paul Bert sont donc obligés d'aller dans les

toilettes des filles, ce qui pose problème pour la mixité des enfants. La directrice a déjà rectifié le problème jeudi et ira voir le directeur pour confirmer que **cette mixité est impossible. La directrice espère que les toilettes restent comme avant (côté filles/côté garçons).**). **Les parents d'élèves s'inquiètent de la date des travaux pour créer un bloc sanitaire pour Guy Môquet annoncés à l'été 2021.**

Surveillance de cours de récréation :

Les parents demandent plus de vigilance de la part de tous les adultes (**enseignants ET animateurs**) vis-à-vis des enfants. Une sensibilisation auprès de tous les adultes sera faite dès la semaine prochaine.

Le port du masque :

Les parents demandent à ce que chaque enseignant puisse organiser avec sa classe un temps de 15 minutes par jour (par exemple), pour que les enfants puissent respirer à l'air libre **sans le masque. Seule l'activité EPS, sans masque** est autorisée avec la distanciation physique.

Cas Covid ou cas contact :

Les parents proposent qu'un « rappel aux parents » soit fait concernant leur responsabilité vis-à-vis du protocole sanitaire, en effet, il semble que certains enfants soient envoyés à l'école alors que le parent a été détecté cas covid. **La directrice rédigera un mot en ce sens dès la semaine prochaine.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

La Directrice Mme Rahajason

